



Formulaire d'adhésion ou renouvellement

Association des propriétaires de chiens de Val-d'Or (APCVD)

Adhésion

- Veuillez remplir ce formulaire.
- Remettre le **formulaire** dûment complété, accompagné de votre **paiement** et de la **photocopie de vaccination** et **stérilisation** de votre chien, à l'employé de l'animalerie de votre choix.
- Après vérification, l'employé vous remettra un jeton magnétique vous donnant accès au Parc à chiens.

Renouvellement

- Inscrire le numéro de jeton sur ce formulaire.
- Compléter les informations personnelles et sur votre chien **ayant changées** au cours de l'année.
- Déposer votre **formulaire** de renouvellement accompagné de votre **paiement** dans la boîte aux lettres située chez l'animalerie de votre choix ou poster le directement à l'APCVD.
- Faire une **photocopie de la mise à jour** du carnet de vaccination.

Frais annuel d'adhésion et de renouvellement (Veuillez cocher le paiement qui s'applique à votre situation).
(Payable par chèque à l'ordre d'Association **des propriétaires de chiens de Val-d'Or ou APCVD** ou argent comptant)

Du 1^{er} mai au 30 avril : 25,00\$ montant exact s.v.p.

Pour déposer votre formulaire d'adhésion ou de renouvellement :

APCVD
1504, rue de la Québécoise,
Val-d'Or J9P 5H4

Animalerie Val-d'Or
1089, 3^e avenue
Val-d'Or

Becs et museaux
1504, rue de la Québécoise
Val-d'Or

En cas de perte ou bris du jeton magnétique, les frais de remplacement seront de 10 \$.

Aucun remboursement.

Information personnelle

# de jeton :	Nouvelle adhésion <input type="checkbox"/>	Renouvellement <input type="checkbox"/>
Prénom		
Nom		
Adresse résidentielle	Ville	Code postal :
Numéro de téléphone	Résidence : (819)	
	Bureau et/ou cellulaire : (819)	
Adresse courriel (lisible s.v.p.)		

Le courriel sera utilisé pour vous envoyer votre renouvellement, les dernières nouvelles ou activités de l'APCVD.

Information canine

Chien #1

Chien #2

Nom de votre animal		
Date de naissance (jour/mois/an)		
Race / couleur / tatouage		
Sexe		



Pour effectuer toute modification durant l'année, s.v.p., veuillez envoyer les modifications par courriel : apcvd@live.ca

La vaccination est obligatoire pour tous les chiens qui fréquentent le Parc soit :
Le vaccin de base DPA (Parvovirus, Hépatite, Para-Influenza, Distemper)

***Le vaccin contre la rage et le Bordatellose (Toux de chenil) est FORTEMENT recommandé. ***

Pour la sécurité de tous les usagers, vous devez démontrer la preuve de la vaccination lors de l'adhésion ainsi que la mise à jour lors du renouvellement.

- Je m'inscris en tant que membre de l'Association des propriétaires de chiens de Val-d'Or et je joins la somme de 25 \$ pour la période du **1^{er} mai au 30 avril**.
- J'ai lu les **Règles à observer**, disponible sur la page Facebook du Parc à chien, et compte les respecter.
- Je joins une copie de la preuve de vaccination et de stérilisation de mon animal (dessus du carnet de santé accepté si mentionner).
- Je comprends que **mon jeton sera automatiquement désactivé** le 30 avril, si je n'ai pas effectué le renouvellement à temps.

Veuillez prévoir environ 5 à 7 jours ouvrables pour l'activation de votre jeton. Au besoin, n'hésitez pas à nous écrire sur notre page Facebook ou par Courriel.

Nous vous suggérons d'aviser :

- votre assureur d'inclure votre animal à votre contrat d'assurance responsabilité civile et de vous renseigner sur les risques couverts et l'étendue de la garantie.
- votre vétérinaire que votre chien fréquentera le parc à chiens.

Nous tenons à préciser que si votre animal cause un dommage corporel ou matériel, vous en êtes personnellement responsable.

La Ville de Val-d'Or et l'APCVD se dégagent de toute responsabilité.

Signature : _____

Date : _____

L'APCVD s'engage à conserver confidentiel tous les renseignements inscrits sur votre demande.

*Votre opinion est importante pour nous.
N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou suggestions.*